

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Registre FAM 1999-09-52](#)[Item](#)[Marie Moret à monsieur J.-V. Fauré, 9 mars 1892](#)

## Marie Moret à monsieur J.-V. Fauré, 9 mars 1892

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Fauré, J.-V.](#) □

*est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[9 mars 1892](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Fauré, J.-V.](#)

Lieu de destinationCagnaux (Haute-Garonne)

### Description

RésuméEnvoi de plusieurs brochures et d'un numéro du *Devoir*. Regrette de ne pas pouvoir répondre à la question de M. Fauré au sujet d' « aisances de Lorraine » et de contacts dans le Pas-de-Calais. Post-scriptum au sujet d'un opuscule de Louis Varlez pouvant intéresser M. Fauré.

NotesLe post-scriptum est rédigé le lendemain, soit le 10 mars 1892.

SupportLe nom du destinataire, J. V. Fauré, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel « Monsieur ». Mention manuscrite à la mine de plomb en marge de la copie de la lettre détaillant les ouvrages envoyés au correspondant.

## Mots-clés

[Finances publiques](#), [Librairie](#)

Personnes citées

- [Fauvety, Charles \(1813-1894\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Lamertin, H. \[monsieur\]](#)

Œuvres citées

- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)
- Varlez (Louis), *Les homestead exemption acts. Rapport présenté au Cercle d'études sociales des étudiants à propos d'une discussion sur les maisons ouvrières*, Bruxelles, Lamertin, 1892.

Lieux cités[Pas-de-Calais \(France\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFauré, J.-V.

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieRéside à Cagnaux (Haute-Garonne) en 1892.

## Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation2 p. (135r, 136v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

---

T. R. soc. N<sup>os</sup> 4, 6, 7, 8, 9

Memb. nation -

Quinze Familistère

19 mars 1882

Messieurs J. Jaurès

J'ai l'honneur de vous accuser  
reception de votre lettre du 6<sup>e</sup>  
et de vous envoyer, par ce même  
courrier, quelques brochures  
que je vous prie de bien vou-  
loir accepter. J'y ai joint  
le dernier numéro de mon  
journal Le Devoir, vous  
verrez Monsieur que c'est  
une publication tout à  
fait spéciale et exclusivement  
consacrée au rappel de la  
pensée de J. B. Proudhon  
Godin, sur les problèmes  
sociaux de notre époque.

Je regrette beaucoup,  
Monsieur, d'être sans  
renseignement aucun  
sur la question dont  
vous me faites l'honneur  
de m'entretenir. J'ai  
la première fois que  
j'entends parler des  
"Civances" de l'Argaine. Je  
ne connais nulle part  
d'usage analogue à ce  
que nous citez. Je n'ai  
pas davantage de  
relations dans le Pas-  
de-Calais. Il m'est  
donc impossible de  
vous être d'aucun  
secours. Je le regrette  
d'autant plus que  
non seulement il ne  
peut vous être agré-

able, mais encore  
je ne réponds en  
rien à ce que j'ai  
maître et vénéré  
Monsieur La Fayette  
avait pu vous faire  
espérer.

Veuillez agréer  
Monsieur, l'assur-  
sion de mes senti-  
ments les plus  
distingués

Marie-Jeanne

St. 10 mars. Le courrier m'apporte  
un opuscule de 24 pages qui me paraît  
de nature à vous intéresser. Il est  
intitulé: Des homestead exemptions  
acts, par Louis Farley, avocat.  
Cet opuscule est en vente chez

H. Lamertin, éditeur, 20 rue de  
marché au bois, Bruxelles Belgique.  
Le prix n'est pas indiqué.  
L'ouvrage est écrit en  
français. Il contient une  
étude sur la législation,  
agrarie aux Etats-Unis,  
au point de vue de la  
constitution de la petite  
propriété et de sa défense  
contre les envahissements  
de la grande.